

# **Les projets soutenus par la Ville de Genève en Israël et dans les Territoires palestiniens**

## **Rapport d'évaluation**

Riccardo BOCCO  
IHEID, Genève

Genève, novembre 2012

## Sommaire

1 – Le conflit israélo-palestinien et l'évolution du contexte (2000-2012)	3
2 – La DGVS et ses projets	7
2.1. Les projets soutenus en Israël et dans le Territoires palestiniens	8
2.2. Mandat, interviews, visites de terrain et méthodologie d'analyse	9
3 – Les projets soutenus : éléments d'évaluation	11
4 – Recommandations	18
4.1 A la DGVS	18
4.2 Aux Associations suisses	21
Annexes :	
A – Mandat d'évaluation	22
B – Calendrier des visites	24
C – Personnes rencontrées pendant la mission en Israël/Territoires palestiniens et en Suisse	26
D – Matrice SWOT/FFOM	29
E – Fiches synthétiques des associations concernées par l'évaluation	30
F – Sites web	37
G – Documents consultés	38

## 1 - Le conflit israélo-palestinien et l'évolution du contexte (2000-2012)<sup>1</sup>

Vieux de plus de 60 ans, le conflit israélo-palestinien semble loin de pouvoir atteindre une issue favorable à la paix dans le court ou le moyen terme. Les espoirs générés par les Accords dits d'Oslo, signés en novembre 1993 à Washington et devant déboucher sur la création d'un Etat palestinien ont fait naufrage pendant la deuxième Intifada. L'unité palestinienne s'est fissurée d'abord avec les élections parlementaires palestiniennes de 2006 et ensuite avec la prise de pouvoir du Hamas dans la Bande de Gaza en 2007. Malgré le retrait des colons israéliens de Gaza en 2005, les Territoires palestiniens (TP), y compris ceux de Cisjordanie, demeurent sous occupation militaire depuis 1967<sup>2</sup>. La société israélienne est lasse des conflits armés qui se succèdent : au cours de la dernière décennie, la deuxième Intifada a apporté son lot de victimes, la ‘guerre des 33 jours’ au Liban en 2006 n'a pas résolu la menace du Hezbollah et l'opération militaire ‘Plomb durci’ en 2008-2009 n'a pas délogé le mouvement islamiste de Gaza, ou éliminé les dynamiques d'un conflit de basse intensité. De plus en plus, la communauté internationale et les ONG des Droits de l'homme s'inquiètent des dérives autoritaires des gouvernements israélien et palestinien actuels.

Un récent rapport de International Crisis Group (ICG 2012a) a souligné comment le processus initié en 1993 est devenu un alibi pour servir les intérêts de chacun, parmi lesquels la paix n'a plus vraiment sa place. La poursuite des négociations permet à Israël de détourner les critiques internationales et à Washington de tenter de répondre aux demandes palestiniennes pour compenser son affinité avec Israël. L'Union européenne, la Russie et les Nations Unies se contentent de maintenir un siège à une des tables diplomatiques les plus prisées au monde. Alors que les Palestiniens sont les principales victimes de l'immobilisme, l'Autorité palestinienne (AP) –dont la démarche auprès des Nations Unies pour une reconnaissance d'un Etat dans les frontières d'avant 1967 a échoué- risque de s'effondrer si la fin du processus de paix, maintenu en vie artificiellement, devait être déclarée. Et le rapport de ICG de conclure que le premier pas pour se défaire de cette ‘addiction’ à un processus vain sera de dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas : le processus de paix est mort.

Pour cerner le rôle de la coopération internationale en Israël et dans les TP on peut caractériser le contexte par quelques traits qui reflètent l'évolution des dix dernières années :

---

<sup>1</sup> Dans l'annexe G du rapport, le lecteur trouvera toutes les références citées dans le texte.

<sup>2</sup> L'ensemble des TP sous occupation constitue actuellement moins d'un quart de la superficie de la Palestine mandataire. La communauté internationale reconnaît l'applicabilité de la 4<sup>ème</sup> Convention de Genève aux TP occupés. Israël soutient appliquer *de facto* les provisions humanitaires de la 4<sup>ème</sup> Convention, mais en refuse l'application *de jure* (car cela comporterait la reconnaissance de l'illegalité des colonies). La position israélienne n'est pas reconnue par la Cour internationale de justice, le CICR et les Nations Unies. Voir aussi : [http://www.geneva-academy.ch/RULAC/applicable\\_international\\_law.php?id\\_state=113](http://www.geneva-academy.ch/RULAC/applicable_international_law.php?id_state=113)

Les TP incluent La Cisjordanie, Jérusalem-Est et la Bande de Gaza, d'où les Israéliens se sont retirés en août 2005, mais qui reste sous occupation car ses habitants n'en contrôlent pas les frontières terrestres et maritimes, ainsi que l'espace aérien.

## 1 – Des changements dans les modalités d’occupation avec une asymétrie de pouvoir accrue

Depuis 1967, l’architecture de l’occupation militaire dans les TP est devenue très complexe. Les colonies en Cisjordanie<sup>3</sup> constituent sans doute le facteur le plus important dans le dispositif des restrictions de tout ordre imposées à la population palestinienne (B’Tselem 2011). La vie quotidienne de celle-ci est marquée par une multiplicité d’obstacles physiques (le Mur de séparation, les check-points fixes ou volants, les barrages routiers) qui s’accompagnent d’une panoplie de mesures administratives individuelles (octroi de permis de résidence et de travail, *ad personam* et magnétiques) et, selon les périodes, collectives (bouclages des territoires et impositions de couvre feu répétées, destruction ou annexion de propriétés immobilières et foncières) (Bocco 2011).

Dans un ouvrage récent, Neve Gordon (2008) a analysé les changements du régime d’occupation, en distinguant entre une phase de colonisation qui a prévalu entre 1967 et le début des années 1990, et une phase de séparation qui a commencé pendant les années du processus d’Oslo. Alors que, dans la première phase, la stratégie israélienne impliquait une exploitation des ressources et une prise en charge de l’administration de la population, la deuxième phase témoigne d’une exploitation accrue des ressources (terre et eau en particulier), mais de l’abandon de la responsabilité des conditions de vie de la population palestinienne, soumise à des régimes d’isolement et de fragmentation des espaces de vie, et contrôlée par les services de sécurité de l’AP qui depuis 1994 assument une partie des fonctions de leurs homologues israéliens.

Côté économique, la signature du Protocole de Paris en 1994 a définitivement asservi l’économie palestinienne : les données relatives aux flux commerciaux indiquent que 80% des biens et marchandises importés dans les TP proviennent d’Israël et que 90% des exportations sont dirigées vers l’Etat occupant. Ce dernier compte une population deux fois supérieure aux habitants des TP<sup>4</sup> alors que le revenu moyen par habitant en Israël est cinq fois plus élevé que celui des Palestiniens.

## 2 – De lourds effets socio-psychologiques de l’occupation pour les deux sociétés

Les deux sociétés sont sous l’emprise d’effets de long terme, intergénérationnels, produits par l’Holocauste, la Nakba et l’occupation militaire, ce qui contribue souvent à alimenter des peurs existentielles profondes chez des partenaires d’un ‘dialogue de sourds’ en compétition pour affirmer la primauté du statut respectif de victime. Comme le souligne Chaitin (2011), Palestiniens et Israéliens juifs ont développé au fil du temps un certain nombre de représentations relatives au pourquoi faut-il adopter tel ou tel autre comportement envers ‘l’autre’, à qui doit être tenu responsable du conflit, à ce qu’il faudrait faire pour résoudre le conflit, etc. Ces représentations souvent très divergentes, contribuent à la polarisation des parties en conflit.

Les gouvernements israéliens successifs ont embarqué leur société dans une politique d’occupation dont les conséquences n’ont pas encore été sérieusement questionnées, ni par les autorités juives, ni par la communauté internationale. Il est difficile en effet de prévoir les répercussions –lorsqu’un accord de paix sera conclu- des violations massives des droits humains dans les TP pour trois générations d’Israéliens qui ont régulièrement servi dans

<sup>3</sup> Nous ne détaillerons pas la situation dans la Bande de Gaza, car aucun des projets ici évalués ne s’y trouve.

<sup>4</sup> Les TP comptent environ 3.8 millions d’habitants, dont 1.5 millions vivent à Gaza et 2.3 millions en Cisjordanie. La moitié de la population est constitué de réfugiés enregistrés auprès de l’UNRWA ; à Gaza ils représentent presque 75% des habitants de la Bande. Plus de 50% de la population des TP a moins de 25 ans.

l'armée nationale de milice. Une étude récente conduite par une équipe de psychologues de l'Université Ben Gurion a non seulement mis en évidence les croyances sociétales et les mécanismes d'adaptation qu'un Etat doit développer dans le cadre d'une occupation militaire prolongée, mais aussi les coûts que celle-ci engendre. En effet, il ne s'agit pas simplement de frais matériels, mais de coûts sociaux que montrent les auteurs pour expliquer, entre autres, l'augmentation de la violence dans les espaces privés et publics en Israël : « une culture de la domination et la dé-légitimation de la société occupée conduit à une dépréciation de la valeur de la vie humaine et à une augmentation de la violence interpersonnelle à l'intérieur de la société occupante elle-même. De surcroît, le besoin de justifier l'occupation et de maintenir une image positive de soi débouche souvent dans le non respect du droit international dans le contexte de l'occupation » (Halperin et al. 2010: 67). Il est bien entendu, par ailleurs, que ces considérations ne visent aucunement à minimiser les effets néfastes produits par les attentats terroristes commis en Israël, qui alimentent à leur tour la haine envers l'autre...

Côté palestinien, les effets psychologiques de l'occupation sont multiples : humiliation méthodique, peur constante d'être arrêté, blessé, tué ; démorisation, manque d'espoir, sens d'impuissance et de déshonneur, tous des facteurs qui contribuent à affaiblir la capacité individuelle et collective de résister (Chaitin 2011). Après plus de 40 ans d'occupation, la société palestinienne est affaiblie par les effets de la violence subie et perpétrée envers l'ennemi et ses propres concitoyens (Gattermann 2011). Diverses formes de collaboration et de compromis avec l'autorité occupante ont rongé de l'intérieur le sens de l'unité nationale.

### 3 – Aide internationale et renforcement des sociétés civiles, ‘normalisation’ et co-résistance

Depuis 1994, les bailleurs de fonds ont soutenu le projet de paix en investissant plusieurs milliards de dollars. S'il n'est pas question ici de faire le bilan de cette aide, nous nous bornerons à souligner les effets que celle-ci a eu dans un secteur particulier, à savoir celui de la promotion des organisations de la société civile -dont il est question ici pour une majorité d'associations concernées par l'évaluation. Ce secteur est considéré à juste titre important car il peut contribuer à construire des partenariats ‘par le bas’, à modifier les perceptions de l'ennemi, et à exercer des pressions sur les décideurs politiques nationaux.

Au cours des années 1990, plusieurs projets ont été conçus pour ‘construire des ponts’ entre Israéliens et Palestiniens, montrer qu’ils étaient des partenaires égaux qui pouvaient vivre ensemble et en paix. Ces programmes, généralement connus sous le label de ‘people to people initiatives’ (P2P) partaient du présupposé que les Accords d’Oslo avaient résolu les différends politiques liés à l’occupation. Ainsi, à travers les P2P - principalement des ateliers de dialogue et de communication non-violente ; des programmes d’éducation à la paix sensés lutter contre les stéréotypes, les croyances sociales et les barrières psychologiques développées dans le temps ; ou encore des activités culturelles conjointes comme la danse, le théâtre, la musique... - la communauté internationale a espéré promouvoir la coexistence, sinon la réconciliation, entre Israéliens et Palestiniens (Cuhadar & Hanafi 2010).

Toutefois, à partir de la fin des années 1990, plusieurs associations palestiniennes ont commencé à boycotter les P2P. Reflet d'un processus plus général de paix marqué par des rapports de pouvoir asymétriques, ces programmes visaient davantage un impact individuel et non pas collectif, ils prétendaient être apolitiques dans un contexte fortement politisé, en offrant la fausse impression de favoriser le dialogue entre partenaires égaux (Challand 2010 ; Kaufmann et al. 2006 ; Sabella 2011).

Les donateurs internationaux ont ainsi contribué à développer une ‘industrie de la paix’ : plusieurs ONGs ont été créées avec des financements externes pour servir les intérêts d’une nouvelle élite de plus en plus détachée de sa base et cooptée par les bailleurs de fonds pour promouvoir la paix à tout prix et normaliser les relations entre Israéliens et Palestiniens. (Bocco 2010 ; Gerster & Baumgartener 2011 ; Le More 2010)

Côté israélien, le ‘camp de la paix’ très actif dans les années 1990, s’est effrité au cours de la deuxième Intifada (qui a produit un climat général de méfiance à l’égard des anciens partenaires de paix), et il est apparu moribond lors de l’opération militaire de 2008-2009 à Gaza. Les trois gouvernements successifs des années 2000 (cabinets Sharon, Olmert et Netanyahu) ont été très tièdes quant aux projets P2P, et ont plutôt mis en avant la nécessité de défendre l’identité juive de l’Etat israélien. Un petit nombre d’organisations juives essayent actuellement de maintenir des formes de dialogue et de coopération avec les Palestiniens en se rendant en Cisjordanie malgré les interdits officiels des lois israéliennes.

Enfin, les années 2000 ont sonné le glas pour les programmes P2P, désormais assimilés à des activités de normalisation. Comme l’a souligné Rahman (2012), la normalisation essaie de ‘coloniser les esprits’ : les occupés doivent progressivement intégrer l’occupation comme la réalité à laquelle il faut s’adapter, c’est une condition de vie qu’il est vain de dénier. Plusieurs organisations palestiniennes évitent désormais de s’engager dans des projets de ‘coexistence’ –qui font l’impasse sur l’asymétrie de pouvoir- et préfèrent davantage des formes de coopération dans un cadre de ‘co-résistance’ à l’occupation.

#### 4 – Une détérioration du respect des droits humains et du droit humanitaire

Depuis 2000, plusieurs associations des droits de l’homme, locales et internationales, n’ont cessé de dénoncer de graves violations des droits humains, tant du côté israélien que palestinien. Au cours des cinq dernières années, celles-ci ont connu des nouvelles formes que l’évolution du contexte permet de comprendre sans les justifier.

La rivalité entre le Fatah et le Hamas s’est aussi concrétisée dans des épisodes d’incarcération abusive, de torture, de répression généralisée, touchant à différentes formes d’expression, voire de contestation de la part de la société civile palestinienne à l’encontre de ses supposés représentants. Même les universités de Cisjordanie, traditionnellement connues pour une certaine liberté de parole, ont connu depuis 2007 une surveillance accrue, assortie de menaces directes et indirectes à l’endroit des contestataires de l’ordre imposé par le président de l’AP et son premier ministre Salam Fayyad.

Côté israélien, Thomas Keenan et Eyal Weizman (2010) ont dressé une analyse inquiétante de l’évolution du gouvernement Netanyahu après la publication du Rapport Goldstone relatif à l’opération militaire à Gaza en 2008-2009. En effet, dans diverses allocutions publiques entre le printemps 2009 et 2010, le premier ministre et certains hauts responsables de l’armée israélienne ont évoqué le danger que représente l’application du droit international actuel, désormais démodé par rapport à la lutte contre le terrorisme auquel est confronté l’Etat juif. Et d’ajouter que la troisième menace pour Israël, après une éventuelle attaque nucléaire iranienne et les roquettes du Hezbollah et du Hamas, est bien constituée par l’utilisation du droit international qui risque de nier le droit à l’existence de l’Etat juif, obligé de répondre par tous les moyens aux menaces terroristes. En 2010-2011, une campagne de chasse aux sorcières a ainsi été lancée non seulement contre les nouveaux ‘ennemis de l’extérieur’ –les ONG internationales de droits de l’homme ou les mouvements de solidarité qui oeuvrent dans les TP-, mais également contre les ‘ennemis de l’intérieur’, à savoir les

ONG israéliennes qui ont collaboré à l'enquête du juge Goldstone et qui poursuivent des actions de coopération avec la société civile palestinienne.

### **5 – Impasses dans la réconciliation intra-palestinienne et protestations sociales en Israël**

Les accords de réconciliation signés au Caire en 2011 entre les représentants du Fatah et du Hamas tardent à se concrétiser, cela malgré les protestations de la rue palestinienne et en dépit du fait que la réunification de la Cisjordanie et de Gaza est nécessaire à la poursuite d'un projet de paix à deux Etats. Depuis le printemps 2011, les négociations intra-palestiniennes butent sur plusieurs points: l'intégration du Hamas dans l'OLP; le contrôle de l'AP et la formation d'un gouvernement d'unité nationale; le statut des forces de sécurité dans les TP, la formulation d'une stratégie nationale pour poursuivre les négociations avec Israël.

La nouvelle donne des printemps arabes est en train de changer le visage de la région et peut offrir des opportunités aux divers acteurs politiques qui, pour le moment, semblent encore se tâter. La promesse d'un ordre régional nouveau et plus démocratique, l'arrivée au pouvoir de mouvements islamistes modérés en Egypte et en Tunisie, semble confirmer une aversion à l'égard d'Israël et de ses alliés, ainsi qu'un soutien populaire plus marqué au Hamas.

Comme l'a souligné un récent rapport du ICG (2012b), deux fois dans le passé récent – après les élections parlementaires de 2006 et les Accords intra-palestiniens de La Mecque en 2007- la communauté internationale a failli sa stratégie à l'égard du Hamas en adoptant des politiques qui ont produit exactement le contraire de ce qui était espéré : le mouvement islamiste a consolidé son contrôle sur Gaza, une guerre a éclaté avec Israël ; le Fatah ne s'est pas renforcé ; la démocratisation des institutions palestiniennes s'est affaiblie...et un accord de paix semble plus loin que jamais !

Par ailleurs, la crise économique en Europe n'est pas non plus sans impacts sur le contexte israélo-palestinien. L'aide internationale risque de diminuer et, quoique sensiblement différente en Israël et dans les TP, la situation économique s'est fortement détériorée, ce dont témoignent les diverses vagues de protestations en 2011 et 2012 qui ont vu (ce qui reste) des classes moyennes descendre dans la rue.

Enfin, les évènements liés aux ‘printemps arabes’ et à la menace nucléaire iranienne constituent deux éléments clé dans l'évolution de l'environnement régional d'Israël qui augmentent un sens d'insécurité diffus auprès de sa société.

Le conflit israélo-palestinien et son devenir, très délicat et incertain, avec ses traits spécifiques synthétiquement esquissés, constituent le contexte dans lequel évoluent les projets financés par la DGVS, objets de notre évaluation.

## **2 – La DGVS et ses projets**

La Délégation à la coopération, rebaptisée en 2009 Délégation de Genève Ville Solidaire (DGVS) est l'instance chargée de la mise en œuvre de la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Rattachée depuis 2011 au Département des Finances et du Logement, la DGVS est composée de trois membres du conseil administratif, d'un représentant du service des relations extérieures et d'un membre du secrétariat de la

Délégation. Le secrétariat, en passe de consolider en 2012 ses effectifs avec deux nouveaux postes d'administrateur, examine les demandes de subvention, prépare les dossiers et gère le fonds de solidarité.

Dans son rapport de 2011<sup>5</sup>, la DGVS s'est fixée comme objectifs le renforcement de son efficacité et de sa professionnalisation. En mai 2012, le Conseil administratif de la Ville a adopté un nouveau règlement d'application du fonds dédié à la solidarité internationale<sup>6</sup>, qui spécifie ultérieurement les priorités<sup>7</sup> et qui propose la création d'une commission consultative qui doit examiner les demandes de subvention d'un montant supérieur à CHF 60'000 (commission opérationnelle dès septembre 2012). Dans un souci de cohérence politique avec une vision qui allie local et global, le fonds de solidarité est sensé contribuer plus largement à la réduction de la pauvreté et des inégalités, à la promotion des droits humains, du rôle de la société civile et de la paix, ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Le montant consacré à la solidarité internationale est allé croissant au cours de la dernière décennie : de 0,22% du budget de la Ville, il est passé à 0,44% en 2011 et vise 0,7% d'ici à 2018<sup>8</sup>. En 2011, le fonds de solidarité a distribué presque CHF 3'700'000, dont 1'865'000 à la Fédération genevoise de coopération (FGC)<sup>9</sup>, 250'000 pour l'aide d'urgence à des organisations humanitaires (dont le CICR) et un peu moins de 1'600'000 pour des projets directement gérés par la DGVS.

En 2010-2011, moins d'un tiers des demandes adressées à la DGVS ont été acceptées. Les projets subventionnés étaient surtout concentrés dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'information, du renforcement de la société civile et de l'environnement. Avec 41% de fonds alloués, l'Afrique constitue l'aire géographique prioritaire<sup>10</sup>. Toutefois, selon le classement par pays, la Palestine (avec CHF 244'700)<sup>11</sup> représente le deuxième pays de concentration, après le Pérou et avant la Colombie. Enfin, pour 2012, la DGVS a aussi fixé comme objectifs la promotion des droits humains et la coopération décentralisée.

## 2.1 - Les projets soutenus par la DGVS en Israël et dans les Territoires palestiniens

La Ville de Genève a une ‘petite tradition’ dans la coopération avec des partenaires israéliens et palestiniens. A travers ses projets, elle poursuit un travail de promotion de la paix dans une région qui a vu un investissement relativement important de la Confédération (à travers la DDC et diverses divisions politiques du DFAE)<sup>12</sup> à partir de la signature des

<sup>5</sup> DGVS, *Rapport d'activités 2011*. Genève, 2012.

<sup>6</sup> *Règlement d'application du fonds dédié à la solidarité internationale*, LC 21591, Ville de Genève, Service juridique (entré en vigueur : 3 mai 2012).

<sup>7</sup> Par rapport au *Règlement sur la coopération au développement, l'aide humanitaire et les droits des personnes*, adopté par le Conseil administratif de la Ville de Genève en mars 2000 et amendé en mars 2006.

<sup>8</sup> En 2011, le pourcentage du budget de la Ville de Genève consacré à la solidarité internationale était le double de celui du Canton. Avec presque 16 millions de francs en 2010, le budget du Service de la solidarité internationale (SSI) du Canton est plus de quatre fois supérieur à celui de la Ville.

<sup>9</sup> Selon l'Accord-cadre de 2008-2011, la Ville de Genève attribue chaque année une subvention à la FGC pour financer des projets de ses membres. Il en est de même pour une subvention annuelle du Canton (3 millions de francs en 2010).

<sup>10</sup> On retrouve le même pourcentage pour les fonds attribués par le SSI.

<sup>11</sup> A noter qu'en Palestine d'autres projets sont également subventionnés par la FGC (via la Centrale Sanitaire Suisse), le SSI et des communes du canton de Genève.

<sup>12</sup> C'est en 1994 que la DDC avait ouvert son premier bureau dans les TP. Depuis, le DFAE a assuré un appui de 20 à presque 30 millions de francs par année (aides bilatérale et multilatérale incluses, dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire) pour la construction d'un Etat indépendant en Palestine.

Accords d’Oslo. Certes avec des moyens et des ambitions moins importantes, au cours de la dernière décennie, la Délégation Genève Ville solidaire et le Département de la Culture et des Sports ont contribué par diverses subventions à des projets de renforcement des sociétés civiles et à la promotion des droits humains, à l’appui psycho-social des victimes du conflit<sup>13</sup>, à la mise en valeur du patrimoine culturel palestinien<sup>14</sup> tant à travers le financement de projets sur le terrain<sup>15</sup> que par des activités en Suisse<sup>16</sup> permettant d’informer le public helvétique du sens de ses investissements.

Les projets objets de l’évaluation -actuellement financés ou en examen- peuvent être regroupés en deux catégories principales :

A - des projets d’éducation et de formation :

- le soutien à l’association genevoise *Palestine Demain* partenaire de la Hope Flowers’ School à Bethléem ;
- l’appui à l’Association des ami(e)s de la Fondation de Jérusalem, basée à Jérusalem et partenaire de YMCA-Jérusalem Ouest pour l’école ‘Jardins de la paix’ ;
- un financement à l’Association des ami(e) de Neve Shalom-Wahat Salam, basée à Bâle et partenaire de l’école homonyme dans un village en Israël du même nom ;
- le soutien à la Fondation Instruments de la paix, basée à Genève, pour le projet ‘Jerusalem Children Orchestra’, en partenariat avec le Edward Saïd Palestinian National Conservatory of Music.

B - des projets d’information et de plaidoyer :

- le soutien à la *Fondation Surgir*, basée à Genève et à Lausanne, partenaire de l’ONG Itach-Ma’ak en Israël, pour un programme de prévention des violences menant aux crimes d’honneur ;
- le soutien à la *Fondation Humanity*, partenaire de la Radio NISAA FM, une radio de femmes pour les femmes en Cisjordanie.

## 2.2 - Mandat, interviews, visites de terrain et méthodologie d’analyse

Le mandat qui nous a été confié par la Ville de Genève (voir Annexe A) comportait une évaluation de sept projets en particulier. Outre les six mentionnés plus haut, un septième, relatif aux sessions du *Tribunal Russell sur la Palestine*, a reçu une subvention au cours de l’été et ne fera pas ici l’objet d’une analyse approfondie.

Après avoir pris connaissance de la documentation mise à disposition par le secrétariat de la DGVS et avoir interviewé les responsables des associations suisses concernées au cours du mois de juin, nous nous sommes rendus pendant le mois de juillet en

<sup>13</sup> Il s’agit du soutien au projet de l’Association suisse des amis du Dr. J. Korczak, ou de la coopération avec Le YMCA de Jérusalem Est dans le cadre d’un programme de réhabilitation.

<sup>14</sup> Une coopération avec le Département des antiquités de l’AP a permis l’accueil de deux muséologues palestiniens et la réalisation de l’exposition ‘Gaza à la croisée des civilisations’ au Musée d’Art et d’Histoire de Genève. Les objets de l’exposition, issus de fouilles archéologiques, font partie de la collection privée de M. J. Khoudary. Actuellement en dépôt à Genève, ils attendent des conditions plus favorables pour leur rapatriement.

<sup>15</sup> Il s’agit par exemple des subventions à l’association Meyrin-Palestine pour la construction d’un centre culturel à El Brej, à Gaza ; ou du soutien à l’association ‘Génération Palestine’ pour le projet *Chocolat-Kneffeh* favorisant des échanges entre des enfants de classes primaires de Ramallah et Genève ; ou encore l’appui aux pétitionnaires de la *Mamilla Campaign* contre la construction, par l’Etat israélien, d’un musée de la tolérance sur le site du cimetière musulman de Mamilla à Jérusalem.

<sup>16</sup> Comme le soutien à Genève à diverses activités du ‘Manifeste pour une paix juste et durable au Proche-Orient’ ou, dans le prolongement du film *Aisheen*, un soutien au projet musical ‘Gaza meets Geneva’

Israël et dans les TP pour une mission d'une semaine (voir Annexe B), au cours de laquelle nous avons visité les projets financés et avons interviewé les responsables des associations locales. Lors du séjour de terrain, nous avons également rencontré le responsable du bureau de la DDC à Jérusalem Est et le Représentant de la Suisse auprès de l'AP à Ramallah, ainsi que plusieurs autres partenaires de discussion en Cisjordanie et en Israël (voir Annexe C). De retour à Genève, pendant le mois d'août, nous avons pu également rencontrer les responsables du SSI du Canton et de la FGC, ainsi que divers fonctionnaires fédéraux ayant œuvré dans les TP, ou municipaux, ayant travaillé pour 'l'ancêtre' de la DGVS.

Parmi les points saillants du mandat, la DGVS souhaitait s'assurer de la cohérence des fonds engagés dans les divers projets par rapport au respect de l'esprit de l'Initiative de Genève, des Conventions de Genève et du droit international. En particulier, il s'agissait de vérifier la qualité de la relation et la capacité de suivi entre l'association sise à Genève et son partenaire sur le terrain, avec un accent particulier sur la composition, le financement et la documentation pédagogique utilisée dans les écoles multiconfessionnelles.

Il nous semble important de relever d'emblée que la coopération avec les responsables et membres des diverses organisations suisses et locales a été ouverte et cordiale. De même avec les responsables d'autres institutions suisses, fédérales, cantonales et municipales, qui nous ont toutes permis de recueillir les informations nécessaires pour l'évaluation<sup>17</sup>.

Si le temps nous a fait défaut pour envoyer –comme nous l'avions souhaité- un questionnaire d'auto-évaluation à chaque association, nous avons en revanche opté pour une systématisation des données recueillies selon une matrice FFOM (Forces, Faiblesses Opportunités, Menaces ou limites)<sup>18</sup> (voir Annexe D). En effet, nous avons synthétisé les diverses informations relatives à chaque couple d'associations (l'association porteuse et son partenaire sur le terrain) dans des tableaux qui présentent quatre cases. Celles-ci permettent de visualiser rapidement (de haut en bas et de gauche à droite) les points de forces et de faiblesses, les opportunités et les limites de chaque association/projet. A noter également que les deux cases supérieures de la matrice indiquent davantage les forces et les faiblesses internes à chaque organisation/projet, alors que les cases inférieures permettent de mettre en évidence les opportunités et les limites par rapport à l'environnement externe.

Le lecteur trouvera dans l'Annexe E des fiches synthétiques relatives aux informations de base pour chaque couple d'associations et leurs projets respectifs. La partie d'analyse, en revanche, offre une partie des résultats de l'évaluation selon la matrice FFOM, complétée ensuite par des recommandations argumentées.

Enfin, l'analyse des projets et les recommandations s'inscrivent dans un cadre spécifique présenté dans le chapitre relatif au contexte de l'évolution du conflit israélo-palestinien au cours de la dernière décennie. Ce contexte, marqué par l'occupation militaire israélienne n'est pas (et n'a pas été) unique au monde. Il est néanmoins unique par rapport à la majorité des projets soutenus par la DGVS dans divers continents, qui évoluent dans des contextes de transition, de post-conflit ou de développement. Aucun de ces contextes pourrait à lui seul caractériser la situation israélo-palestinienne. Les trois contextes y sont présents à la fois et ils sont coiffés par un régime d'occupation militaire.

<sup>17</sup> Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui nous ont reçu pendant notre évaluation, pour leur disponibilité en temps et la générosité de leurs analyses. Il en est de même pour M. G. Perroulaz du secrétariat de la DGVS pour sa collaboration avant et après la visite de terrain, ainsi que pendant la rédaction du rapport.

<sup>18</sup> La matrice est davantage connue sous son acronyme anglais SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats).

### **3 – Les projets soutenus : éléments d'évaluation**

Avant de présenter les éléments clé des divers projets et des associations concernées, quelques considérations préalables, relatives aux types de projets s'imposent.

En ce qui concerne les projets d'éducation/formation, il faut souligner que l'école constitue un puissant moyen à travers lequel tout Etat construit une partie de l'identité sociale de ses citoyens, façonne les perceptions et les interprétations de la réalité. Comme Nurit Peled Elhanan (2012) le rappelle dans son livre récent sur l'image des Palestiniens véhiculée dans les livres des écoles israéliennes, les ouvrages d'histoire et de géographie en particulier contribuent à produire et à reproduire la mémoire collective et à fortement conditionner l'élaboration des identités sociales. C'est bien dans un contexte de conflit que les écoles dites 'multiconfessionnelles' ou 'interculturelles' peuvent être un facteur de changement et cela d'autant plus dans le cas israélo-palestinien où le régime de l'occupation a contribué à davantage séparer les deux sociétés, ajoutant des barrières 'mentales' à celles physiques...

Les années 1990 ont contribué à encourager diverses expériences dans l'éducation à la paix, voire des projets de recherche-action visant par exemple la conception de nouveau livres d'histoire, co-écrits par Israéliens et Palestiniens<sup>19</sup>. Malgré les espoirs suscités par de telles initiatives, force est de constater que plusieurs projets d'éducation à la paix, de dialogue ou de formation à la communication non violente n'ont pas maintenu leurs promesses, et cela pas nécessairement en raison de failles intrinsèques, mais d'un contexte politique –les conséquences de l'occupation en premier lieu- qui a contribué dans les années 2000 à en annuler les bénéfices potentiels. Cette situation oblige les organisations qui poursuivent de tels projets à une extrême clarté quant à leur position politique, sous peine d'une perte de légitimité aux yeux des populations des TP. Plus que jamais, les bailleurs de fonds se doivent de demander aux bénéficiaires de l'aide des études sur l'impact des projets réalisés, afin de (re)penser ensemble les stratégies et les innovations à adopter dans un contexte qui stagne.

Un rapport récent du SIDA (SIPU 2007) qui évalue l'appui suédois aux politiques culturelles dans les TP au cours des années 2000, contient des comparaisons utiles avec l'aide suisse, de l'Union européenne et de la coopération danoise. Le rapport souligne comment l'isolement et les restrictions de la mobilité dans les TP limitent la variété et l'accès aux ressources culturelles (cinéma, théâtre, spectacles de danse et musique, cirques), aux manifestations culturelles en général et aux centre de formation artistique. Cela est également vrai pour la circulation des étudiants universitaires qui se voient le plus souvent interdire l'accès à Jérusalem et ont des difficultés à circuler dans les TP. En ce sens, les auteurs du rapport susmentionné encouragent la participation à l'effort de (re)construction de l'identité culturelle palestinienne, considérée par ces derniers comme un atout pour le développement de la confiance chez les jeunes et un outil nécessaire du processus de réunification nationale.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons synthétiquement les principaux éléments d'évaluation des associations porteuses des projets financés par la DGVS selon la matrice FFOM. L'annexe contient des fiches synthétiques sur chaque association.

---

<sup>19</sup> C'est le cas, par exemple, de l'expérience de PRIME, ONG codirigée par l'israélien Dan Bar-On et le Palestinien Sami Adwan, qui ont mené plusieurs projets avec des groupes d'instituteurs d'écoles primaires de part et d'autre ; ou encore l'expérience de PALISAD (*Palestinian-Israeli Academic Dialogue*) qui a essayé l'aventure de la coopération au niveau des chercheurs universitaire dans l'écriture commune de moments clé du conflit israélo-palestinien.

## Palestine Demain / Hope Flowers School

FORCES	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Offre de formations variées tant dans l'éducation de base (accords avec le ministère de l'éducation palestinien et l'UNRWA) que dans la formation continue (éducation à la paix pour les instituteurs).</li> <li>➤ Plusieurs programmes extra-scolaires : appui psycho-social aux enfants et aux enseignants ; encadrement de jeunes adultes pendant l'été (pour travail de volontariat dans leurs communautés) ; dialogue interreligieux entre Palestiniens (musulmans et chrétiens) et Israéliens juifs.</li> <li>➤ Bonnes capacités de collecte de fonds prouvées par les deux organisations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ecole privée, officiellement avec un statut d'association à but non lucratif, mais avec une structure 'familiale' de gestion.</li> <li>➤ Fluctuations importantes du nombre d'étudiants inscrits (ex : entre l'année scolaire 2009-2010 et celle de 2011-2012 le nombre d'étudiants a baissé de moitié)</li> <li>➤ Dispersion dans le nombre d'activités affichées et dans le travail du directeur de l'école, militant engagé et reconnu.</li> <li>➤ Pas d'intérêt affiché pour des études d'impact de l'école de la part de <i>Palestine Demain</i>.</li> </ul>	INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Possibilité de recentrer et donner des priorités aux activités que l'école souhaite développer.</li> <li>➤ Les soirées de collecte de fonds organisées par Palestine Demain et dont le succès n'est plus à prouver, pourraient être autonomes du financement de la DGVS. Cette dernière pourrait alors financer directement des activités de l'école.</li> <li>➤ Un programme de micro-entreprises pour 'women empowerment' serait appuyé par Bell &amp; Packard (Genève).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'école a connu une situation de 'sursis' prolongé. Située à proximité d'une colonie israélienne et du Mur, l'armée occupante avait ordonné sa démolition. Celle-ci a pu être évitée grâce à une importante mobilisation internationale et au plaidoyer, entre autres, de la Mairie de Genève auprès des Nations Unies.</li> <li>➤ Forte vulnérabilité par rapport à l'environnement politique en général et dépendance importante à l'égard des bailleurs de fonds internationaux (pour 85% du budget).</li> <li>➤ La dynamique interreligieuse de l'école est limitée aux échanges intrapalestiniens et, lors des rares rencontres avec des partenaires israéliens, il n'y a pas de renouvellement chez ces derniers.</li> </ul>	EXTERNE
OPPORTUNITES	LIMITES	

La Hope Flowers' School a certainement pu continuer ses activités grâce à des appuis externes et il est évident que le contexte politique et l'emplacement géographique ne lui (ont été et ne lui) sont pas favorables. Toutefois, étant donné le contexte, elle aurait intérêt à recentrer ses activités et à engager un processus de définition stratégique de ses priorités.

**Fondation Instruments de la Paix (FIP)**  
**Edward Saïd Palestinian National Conservatory of Music**  
**(ESPNCM)**

FORCES	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion très professionnelle du côté des deux partenaires.</li> <li>➤ Succès démontré de l'ESPNCM auprès des étudiants palestiniens, dont le nombre n'a cessé d'augmenter au fil des années.</li> <li>➤ Avec la coopération quadripartite promue par la FIP, des institutions genevoises jouent un rôle de premier plan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Forte dépendance de l'ESPNCM à l'égard des bailleurs de fonds externes, en particulier du SIDA, qui contribue à présent à hauteur de 80% de son budget et arrête ses subventions en 2013.</li> </ul>	INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectif de ‘nationaliser’ entièrement le corps professoral de l'ESPNCM à l'horizon 2020.</li> <li>➤ Les accords récemment signés par l'ESPNCM avec le ministère de l'éducation de l'AP et ceux qui sont en passe d'être signés avec l'UNRWA, permettent l'introduction de l'éducation musicale dans le curriculum d'études à divers niveaux de l'enseignement obligatoire.</li> <li>➤ Nouveaux débouchés sur le marché de l'emploi local offerts aux diplômés de l'ESPNCM.</li> <li>➤ La capacité de l'ESPNCM à diversifier ses fonds devra être prouvée au cours des deux prochaines années.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les aléas de l'occupation israélienne à divers niveaux (par ex., décision de bouclage des TP, entraves multiples à la circulation des étudiants palestiniens, notamment l'accès à Jérusalem pour ceux qui n'y sont pas officiellement résidents...).</li> </ul>	EXTERNE
OPPORTUNITES	LIMITES	

Les fonds accordés par la DGVS contribuent à promouvoir des opportunités considérables non seulement pour les étudiants et les institutions palestiniennes, mais également genevoises. Par exemple, la HEM-GE, à travers son Département de pédagogie, pourra bientôt fournir des cours permettant aux jeunes diplômés de l'ESPNCM de devenir instituteurs dans les écoles palestiniennes.

Fondation Womanity / Radio Nisaa FM		
FORCES	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Direction expérimentée / structure souple et professionnelle des deux organisations.</li> <li>➤ Programmes quotidiens bien ciblés en termes d'horaires et contenus par rapport aux publics potentiels d'écoute.</li> <li>➤ Reconnaissance de l'AP.</li> <li>➤ La direction locale de la radio a effectué en début 2011 une enquête en Cisjordanie pour évaluer son potentiel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'indépendance financière a été jusque là garantie par les bailleurs de fonds externes (entre 70% et 80%), en particulier Womanity.</li> </ul>	INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une stratégie d'autonomisation financière et maintien d'indépendance politique par rapport aux mouvements de femmes (encadrés par Fatah ou Hamas).</li> <li>➤ Projet d'une nouvelle évaluation des activités de la radio en 2013.</li> <li>➤ Co-production d'une série de 'dramas' pour des émissions en soirée qui pourraient ensuite être vendues et diffusées au Moyen-Orient arabe.</li> <li>➤ La radio pourrait jouer le rôle de courroie de transmission pour divers types d'informations relatives aux programmes financés par la DGVS ou la DDC dans le domaine de genre, mais aussi au delà de ce type de projets.</li> <li>➤ La coopération avec l'université Bir Zeit (Département médias et communication) pour l'envoi de stagiaires et la formation continue, peut être développé à l'échelle régionale, voire internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un marché de la publicité instable qui limite la contribution potentielle des sponsors locaux (actuellement la part du budget assurée par ces recettes ne dépasse 20 à 30% par année).</li> <li>➤ L'implantation de la radio à Gaza est pour le moment objet de négociations avec le Hamas, mais des entraves possibles sont également posées par le gouvernement israélien.</li> <li>➤ Certains programmes peuvent soulever des critiques dans les milieux conservateurs palestiniens, malgré le fait que la radio ne soit pas un instrument de polémique contre la religion ou les traditions locales.</li> </ul>	EXTERNE
OPPORTUNITES	LIMITES	

Le projet de développement de 'drama series' à diffuser en soirée serait centré sur des histoires familiales permettant de faire apparaître les débats actuels relatifs au mariage précoce, la polygamie, l'éducation des filles, la violence domestique, les droits des femmes et leur rôle dans la société palestinienne, y compris sur le marché du travail, etc. En ce sens, les programmes de la radio participent plus largement au soutien à l'*empowerment* des femmes et au renforcement de l'identité nationale palestinienne en contexte d'occupation.

## Association des ami(e)s de NSWS / Neve Shalom-Wahat Salam

FORCES	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Première institution ayant développé une approche à l'éducation à la paix en Israël / Palestine et jouissant d'une importante réputation au niveau local, régional et international.</li> <li>➤ Management professionnel, de qualité et constamment ouvert aux innovations.</li> <li>➤ Enracinement local très solide : les programmes dispensés à l'école sont suivis par les enfants de plus de 25 villages environnants.</li> <li>➤ Développement de cours de formation continue pour professionnels d'ONG, instituteurs, médiateurs sociaux.</li> <li>➤ Réseau important, local et international, d'enseignants et d'étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manque d'une antenne officielle dans le Canton de Genève.</li> </ul>	INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consolidation d'un 'Campus de la paix' avec développement d'un programme de bachelor universitaire en partenariat avec des universités américaines.</li> <li>➤ La nouvelle bibliothèque (dont la DGVS a contribué au financement) et son fonds de livres en arabe et en hébreu, constitue un atout qui couplé aux ressources électroniques en ligne devrait permettre au centre de renforcer son statut de lieu incontournable pour l'éducation à la paix.</li> <li>➤ Importance de développer une étude sur les <i>alumni</i> du centre.</li> <li>➤</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Détérioration du respect des droits humains en Israël à l'égard des populations arabes (dont témoigne, entre autres, l'attaque à l'école deux semaines avant notre visite).</li> <li>➤ Entraves que le ministère de l'éducation israélien peut poser au développement des programmes scolaires (à la fois par rapport aux types de programmes et à leurs contenus).</li> </ul>	EXTERNE
OPPORTUNITES	LIMITES	

Si la réputation de NSWS est aujourd'hui incontestable, sa capacité d'innovation et d'adaptation à un environnement en constante mutation en est la clé du succès. L'exemple patent est la mise en œuvre depuis le début des années 2000 du programme « Creating Change Agents » qui défie les possibles accusations de normalisation portées par les détracteurs de l'industrie de la paix. A travers des cours de formation pour journalistes, jeunes politiciens, spécialistes de l'environnement et professionnels de la santé mentale, ce programme dépasse les buts des programmes classiques d'éducation à la non-violence et à la promotion de la coexistence, basés sur le changement cognitif individuel. Ce programme organise des actions de solidarité et de co-résistance en Israël et dans les TP, avec Juifs et Palestiniens. Le potentiel de changement social de ce programme est loin d'être négligeable.

Fondation Surgir / Itach-Ma'ak		
FORCES	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestión très professionnelle des deux associations, capacité d'innovation prouvée.</li> <li>➤ Excellente politique d'information à travers les médias et les brochures d'explication des programmes.</li> <li>➤ Réseau très compétent pour les actions sur le terrain.</li> <li>➤ Mise en place réussie d'une <i>hotline</i> téléphonique pour les femmes victimes de violence en Israël.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pas remarquées.</li> </ul>	INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Possibilité de renforcer des collaborations avec d'autres associations suisses travaillant au Moyen-Orient.</li> <li>➤ Possibilité de renforcer à divers niveaux la coopération avec les institutions de détention en Jordanie qui s'occupent de la protection des femmes (incarcérées pour échapper aux crimes d'honneur).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un environnement bédouin local conservateur et potentiellement hostile</li> <li>➤ Peu ou pas d'implication de la police israélienne lorsque des crimes d'honneur sont commis, ou lorsqu'elle est sollicitée par des femmes victimes de violences.</li> </ul>	EXTERNE
OPPORTUNITES	LIMITES	

Le travail effectué par la Fondation Surgir en collaboration avec Itach-Ma'ak paraît exemplaire à plus d'un titre. En outre, le développement de programmes en Jordanie en coopération avec des associations de juristes locales travaillant à la prévention des crimes d'honneur (projet soumis pour financement futur à la DGVS) paraît également très prometteur.

## Association des ami(e)s de la Fondation de Jérusalem/ YMCA Jérusalem Ouest – Ecole Jardins de la Paix

FORCES	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion très professionnelle du YMCA</li> <li>➤ L'approche de l'école 'Jardins de la paix' s'inspire de celle historique de NSWS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pas d'évaluations externes effectuées sur l'impact de l'école (au niveau des enfants, des parents, des <i>alumni</i> ...) depuis le début des subventions (16 ans !).</li> </ul>	INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La position unique de la FJ pourrait lui permettre de soutenir des projets visant, par exemple, le dialogue avec les colons dans les quartiers de Sheikh Jarrah ou de Silwan à Jérusalem Est, afin de contribuer à leur évacuation et à la restitution des terres confisquées aux Palestiniens. Dans le même sens, elle pourrait ouvrir des débats avec la société civile israélienne concernant la construction/démolition du Mur dans la Ville Sainte, voire le rôle de l'armée dans l'occupation de la Ville Sainte. Nombreuses associations israéliennes (<i>Alternative Information Centre, Breaking the Silence, B'Tselem, International Committee against House Demolition, Machsom Watch, ou Rabbis for Human Rights</i>) pourraient contribuer à son action de plaidoyer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En 2004-5, la Fondation de Jérusalem avait reçu –via son ancien directeur, M. W. Fust- des fonds pour la construction d'une école bilingue à Jérusalem. Depuis, la DDC a suspendu tout financement à l'institution pour des raisons de cohérence avec le droit international, en particulier par rapport au statut foncier contesté du périmètre sur lequel l'école 'Hand in Hand' a été bâtie (terre confisquée à des propriétaires palestiniens) et plus généralement par rapport aux objectifs de la Fondation perçue comme un instrument de l'occupation, voire de la colonisation israélienne à Jérusalem Est.</li> <li>➤ Les activités de la FJ sont perçues par une majorité de Palestiniens à Jérusalem Est et dans les TP, comme participant à la stratégie de 'normalisation de l'occupation'.</li> </ul>	EXTERNE
OPPORTUNITES	LIMITES	

Si l'on ne saurait contester la vision idéale de projets qui affichent comme objectif la réduction des inégalités, l'aide aux plus démunis ou la promotion de la paix par l'éducation et le dialogue interculturels et interreligieux, le contexte conditionne largement les conséquences politiques des projets de la FJ. Ce ne sont pas les buts avoués dans la documentation officielle des projets qui permettent de dédouaner la FJ des conséquences politiques de ses activités. En ne reconnaissant pas le régime d'occupation, la FJ est en porte-à-faux avec le droit international, les grands axes de la politique de la DDC dans le Territoires palestiniens et l'esprit de l'*Initiative de Genève* qui propose justement la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de deux Etats. Dès lors, les Palestiniens qui participent ou bénéficient des projets de la FJ sont généralement considérés par leurs compatriotes en Cisjordanie au mieux comme des opportunistes, au pire comme des collaborateurs du régime israélien.

## **4 -Recommandations**

### **4.1 A la DGVS**

#### **A. En général**

- Développer des contacts réguliers (conjointement avec la SSI du Canton) avec le bureau de la DDC dans les TP et avec l'ambassade Suisse en Israël, pour l'échange régulier d'informations et la promotion d'actions complémentaires et cohérentes.
- Poursuivre la professionnalisation engagée par la DGVS avec le recrutement de personnel compétent dans le domaine de la coopération internationale, ce qui permettra d'affiner les critères de sélection des projets soumis à financement. Le choix de nommer une commission consultative pour examiner des projets dont le budget dépasse 60'000 francs devrait se révéler très opportun.
- Lorsque l'on regarde les divers projets financés dans le temps, on peut avoir l'impression que, jusque-là, la DGVS a manqué d'une vision stratégique d'ensemble. Il faudrait probablement quitter une 'logique de l'assistance', du 'ponctuel' et promouvoir davantage une coopération stratégique, visant entre autres l'autonomisation financière des partenaires, bien entendu selon les possibilités du contexte local.
- Assurer une meilleure visibilité à Genève et en Suisse romande des activités de la DGVS, ainsi que de ses projets sur le terrain.
- L'art.19 §3 mériterait à être précisé par rapport à ses interprétations possibles. La limite temporelle de trois ans pour la durée du financement d'un projet est-elle à interpréter à la lettre ? Un projet de la durée de trois ans pourrait faire partie d'un programme à plus long terme, d'où l'intérêt de la DGVS à continuer le partenariat avec l'association bénéficiaire.
- On pourrait alors imaginer que des soutiens ponctuels (de la durée d'une année ou pour une action précise) pourraient continuer à être octroyés, mais leur nombre serait limité. En revanche, la DGVS pourrait davantage soutenir des projets à trois ans, suivis d'une évaluation (avant la fin de la 3<sup>ème</sup> année), ce qui permettrait de discuter de l'opportunité d'un renouvellement des subventions. En ce sens, le financement serait adapté à une vision stratégique de moyen-long terme.
- Le soutien à des institutions diverses (ONG, associations à but non lucratif, fondations, etc.) est à poursuivre. La possibilité d'établir des partenariats avec différents secteurs du 'privé' est à encourager.
- Le partenariat avec la FGC, qui connaît bien le monde associatif genevois, tant sur le plan de la Ville que des communes du Canton est précieux. De concert avec la FGC, la DGVS pourrait imaginer des réunions rassemblant des partenaires genevois dont les compétences par zone géographique ou par thème permettraient de définir des priorités 'concrètes' en fonction des expertises existantes. En ce sens, la ville jouerait un rôle proactif et ne se limiterait pas seulement à recevoir des demandes de subventions.
- Le projet de développer la coopération décentralisée est très intéressant, mais il nécessiterait des études préalables. Dans ce cadre, on peut imaginer des partenariats avec l'université de Genève ou l'IHEID. Des étudiants post-grade,

encadrés par des professeurs, pourraient produire un certain nombre de connaissances à moindre prix. Ce type de partenariat ‘à moindres frais’ existe déjà à l’IHEID dans le cadre de quelques séminaires spécialisés où les étudiants travaillent en groupe pendant un semestre par rapport à des thématiques définies au préalable avec des institutions oeuvrant dans le domaine de la coopération internationale et de l’aide humanitaire.

## B. Par rapport aux projets/associations financées

### PALESTINE DEMAIN

Selon l’art. 19 §1 du Règlement d’application, les subventions sont octroyées à des projets spécifiques. Le soutien à l’organisation d’une soirée de récolte de fonds à Genève, constitue plutôt un soutien indirect à un projet (en Palestine). La publicité d’un tel type de subventions pourrait aussi induire d’autres organisations à demander un soutien public pour des soirées de récolte de fonds, ce qu’elles n’ont pas fait jusqu’à présent.

Il est en tout cas avéré que la levée de fonds à travers des soirées de gala organisées par Palestine Demain est un succès. Avec la contribution de 20'000 francs en 2011 par exemple, l’association a récolté environ 150'000 francs.

La DGVS pourrait alors envisager de soutenir des soirées de gala en offrant la gratuité de la location d’une salle appartenant à la Ville. Ou demander à Palestine Demain de présenter une demande pour un appui spécifique sur le terrain. Il est en tout cas important de relever que l’association a déjà reçu des subventions pour le soutien à la Hope Flowers’ School pendant trois années consécutives, ce qui pourrait constituer une limite temporelle de principe au subventionnement d’un projet selon l’art.19 §3 du Règlement d’application.

### FONDATION INSTRUMENTS DE LA PAIX

Le travail effectué jusque-là est remarquable. Il s’agit d’un projet de long terme qui vaut la peine d’être soutenu, pour l’impact à la fois local et international (dont les retombées pour Genève à divers niveaux).

### FONDATION WOMANITY

Le projet présenté pour le développement d’une radio locale est prometteur et mérite une entrée en matière. La DGVS pourrait y accéder en proposant également un élargissement des contenus des programmes de Radio NISAA à l’information ciblée sur des sujets qui touchent à la coopération au développement et à l’aide humanitaire.

### NSWS

Le travail effectué sur le terrain par cette association est de grande qualité et mérite le soutien si de nouvelles demandes de subventions devaient être présentées. Seul point noir : selon l’art.21 §2, le siège des associations soumettant une demande de financement doit être dans le Canton de Genève, ce qui n’est pas le cas actuellement pour l’Associations des Ami(e)s de NSWS, dont le siège est à Bâle.

## AAFJ/FJ/YMCA/ECOLE JARDINS DE LA PAIX

Une prudence certaine est de mise à la fois concernant la légitimité des financements accordés, ainsi que la décision relative à l'octroi de subventions futures. Plusieurs éléments concourent dans l'argumentation d'une telle position :

- Régulièrement soutenue par la Ville de Genève depuis 1996 avec des montants annuels entre 50'000 et 100'000 francs, l'Ecole a reçu en 14 ans de subventions plus de 1'050'000 francs. Mais jusqu'à présent il n'y a pas eu d'évaluations permettant de vérifier l'impact du projet.
- Selon l'art.19 §3, contenu dans le Chap. V du Règlement d'application, l'Ecole Jardin de la Paix ne serait pas éligible pour de nouvelles subventions car elle a déjà reçu des fonds pour un période bien supérieure à celle considérée comme maximale, soit trois ans.
- L'octroi de financements ultérieurs à l'AAFJ devrait également tenir compte de l'art.6 §2 du Règlement sur la coopération au développement, l'aide humanitaire et les droits des personnes, selon lequel « lorsqu'un projet présente des difficultés particulières d'appréciation, la subvention est accordée après consultation du Département fédéral des affaires étrangères (...). Les entretiens menés avec Mme A. Toni et MM. M. Carera et G. De Picciotto, corroborent les doutes relatives au bien fondé des activités de la FJ par rapport au droit international.
- Le partenariat de l'AAFJ avec le *YMCA International West Jerusalem* (où l'école 'Jardins de la paix' est sise) peut également poser problème. En effet, le site web de *YMCA International* indique que le management de l'institution est assuré depuis les USA, et cela déjà à partir des années 1920<sup>20</sup>. L'implantation locale du YMCA ne serait donc que partielle. Selon l'art. 21§3 du règlement d'application, « le porteur de projets doit agir en partenariat avec un ou des organismes locaux des pays d'intervention dont il se porte garant ».

## FONDATION SURGIR

Le travail effectué en Israël est remarquable. L'approche est pertinente au niveau de la région. Dans le cas spécifique du projet soumis à financement pour la Jordanie, le partenaire indiqué est de qualité avec une très bonne réputation dans le domaine de la défense des droits humains et de la lutte contre la violence envers les femmes. Nous pourrions faire des suggestions par rapport au contexte jordanien.

### C. Perspectives

Il apparaît que dans le contexte de repli actuel, une stratégie importante à poursuivre est celle de renforcer les capacités d'autonomie de la population civile des TP, mais également d'aider à la conscientisation, côté israélien, des conséquences à long terme de l'occupation militaire.

Plusieurs projets pourraient être envisagés, outre le soutien à ceux qui sont déjà positivement évalués dans notre rapport:

- aide à l'autonomisation des fournitures énergétiques dans les TP. L'approvisionnement des ressources électriques et le pétrole étant contrôlées par

---

<sup>20</sup> Voir : <http://ymca.org.il/legacy.html> (site visité le 3 juillet 2012).

Israël, le développement de panneaux solaires pour les besoins domestiques, par exemple, mériterait d'être encouragé. Cela permettrait également une diminution des frais pour les ménages.

- Encouragement au développement de formes de tourisme alternatif avec des associations religieuses, par exemple, permettant à la fois des sources de revenu et la possibilité de renforcer l'initiative locale (en dehors des opérateurs touristiques traditionnels) dans les TP. Un certain nombre d'expériences en cours ont commencé ces deux dernières années.
- Aide au développement de petites entreprises dans le secteur des services ou liées à la transformation de matières premières locales dans les TP.
- Poursuite de projets d'aide psycho-social à la population civile, en particulier dans les zones rurales des TP, mais aussi dans les régions israéliennes frontalières avec Gaza.
- incitation au développement de partenariats avec des associations israéliennes qui travaillent dans le domaine des droits humains.
- Un travail avec la diaspora juive en Suisse et en Europe, en particulier des associations comme *J-Call*, qui poursuit un projet de construction de la paix entre les deux peuples, pourrait se révéler prometteuse.

#### **4.2 Aux Associations suisses**

- Il serait souhaitable que des associations genevoises travaillant dans un même pays puissent se réunir au moins une fois par année pour échanger informations et expériences relatives aux projets en cours et aux partenaires respectifs sur le terrain. Cela permettrait également de mettre en lumière les complémentarités existantes ou possibles, mais aussi la coordination et la recherche de synergies ou d'effets de cohérence par rapport aux activités entreprises.
- Lors des visites sur le terrain, les représentants des associations genevoises gagneraient à rendre visite au bureau local de la DDC ou des ambassades suisse pour un échange d'informations sur l'évolution de la situation sur le terrain et la mise en réseau avec d'autres partenaires potentiels.
- Les associations genevoises pourraient solliciter leurs partenaires à effectuer des évaluations régulières de leurs activités et les aider à développer des stratégies à moyen-long terme.

## **ANNEXE A**

### **Mandat d'évaluation de la Ville de Genève**

La Ville de Genève s'est engagée ces dernières années dans le soutien de projets visant à une meilleure vie en commun entre communautés de différentes religions. L'idée de base étant qu'une coexistence plus facile entre les communautés passe par des moments de vie commune (école) et projets communs (faire de la musique ensemble). Certains projets ont été soutenus depuis de nombreuses années (Ecole Jardins de la Paix Jérusalem depuis 1996 par exemple, école de la Fondation de Jérusalem).

Plusieurs renouvellements annuels de subvention sont en cours, pour des projets soutenus depuis plusieurs années, et d'autres demandes de financement sont en examen. Il s'agit d'évaluer la pertinence de la poursuite des projets en cours, notamment en regard de l'évolution du contexte politique dans la région, des politiques d'autres donateurs publics.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève, lors de sa réunion du 30 mai 2012, a décidé de confier un mandat à Monsieur le Professeur Riccardo Bocco, de l'Institut de Hautes études internationales et du développement IHEID, pour évaluer les projets suivants, dans la région d'Israël et de la Palestine :

- « Hope Flowers School Bethlehem » - Association Palestine Demain ;
- Ecole « Les Jardins de la Paix » - Association des Amis de la Fondation de Jérusalem ;
- Projet Neve Shalom/Wahat Salam - Association suisse des Amis de Neve Shalom.
- Fondation « Les Instruments de la Paix » ;
- Fondation Surgir - Programme de prévention des violences menant aux crimes d'honneur. Projet en cours d'examen pour la lutte contre le crime d'honneur en Jordanie ;
- Sessions du Tribunal Russell sur la Palestine ;
- Association Womanity - Soutien à la radio NISAA FM, radio dirigée par des femmes en Palestine.

L'évaluation prend compte aussi du contexte des autres projets soutenus par la Ville de Genève ces dernières années :

- Entreposage de l'exposition Gaza – Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève ;
- Rehabilitation Programm – East – Jeruslem YMCA ;
- Une ambulance pour Bili'n, pour plusieurs villages palestiniens.
- Centre culturel et scolaire dans le camp de réfugiés El Bureij en Palestine / Gaza – Association Meyrin – Palestine ;
- Projets soutenus en 2008, 2009 et 2010 - Association suisses des Amis du Dr J. Korczak ;
- Campagne de sensibilisation sanitaire et renforcement des capacités de prise en charge des maladies mentales, Cisjordanie et Gaza – CSS Centrale Sanitaire Suisse romande (projet d'une organisation membre de la Fédération genevoise de coopération – FGC).

L'évaluation menée de juin à octobre 2012 comporte les volets suivants :

- 1) Examen des documents sur les organismes porteurs des projets et les projets eux-mêmes. Analyse des objectifs et réalisations, des budgets de l'association porteuse, des projets soutenus (budgets et comptes).
- 2) Visite sur le terrain de certains des projets (selon les projets en annexe, visites des partenaires des projets 2.1) « Hope Flowers School Bethlehem » de l'Association Palestine, 2.2) Fondation de Jérusalem – Ecole Jardin de la paix – YMCA, 2.3) Fondation "Les Instruments de la Paix - Genève". Metin ARDITI 2.4) Partenaires de la Fondation SURGIR 2.5) Neve Shalom.
- 3) Pour les écoles multiconfessionnelles soutenues par la Ville de Genève, les aspects suivants devraient être vérifiés :
  - Composition réelle des volées d'élèves de l'école - caractère multiconfessionnel des classes et sociologie des parents d'élèves. Vérifier les moyens d'accès à l'école (inscription, montants des écolages, possibilités de bénéficier de réductions pour les familles les plus modestes).
  - Financement des écoles concernées. Obtenir les informations sur le financement local (gouvernemental et local) et le financement extérieur de ces écoles (avec la part des fonds privés et des fonds de collectivités publiques européens obtenus, dont les financements suisses).
  - Réunir et examiner de la documentation sur l'originalité des démarches pédagogiques dans ces écoles, pour la meilleure compréhension entre les communautés, pour la promotion de la paix.
- 4) Rencontres avec les responsables du suivi des projets à Genève (les organismes porteurs du projet). Le règlement du fonds dédié à la solidarité internationale précise que les subventions de la Ville de Genève ne peuvent dorénavant être accordées que si une association avec siège à Genève porte le projet, et se porte garant du suivi financier du projet. Il s'agit de vérifier en détail la qualité de la relation entre l'association à Genève et le partenaire sur le terrain et leur capacité de suivi du projet sur le terrain. Analyse du financement de l'association porteuse et de l'association partenaire sur le terrain. Un bref questionnaire sera adressé aux associations concernées en Suisse, avec une autoévaluation de leurs projets (les faire identifier les points forts, limites, points faibles).
- 5) Rencontres avec les responsables de la DDC pour les projets en Palestine (pour les projets de coopération et promotion de la paix, ainsi que le responsable de l'aide humanitaire).

## ANNEXE B

### **Calendrier de la mission en Israël et dans les Territoires palestiniens** **(7-14 juillet 2012)**

#### Samedi 7 juillet :

Voyage - Genève-Zürich-Tel Aviv-Jérusalem

#### Dimanche 8 juillet :

- Ramallah – visite des locaux de Radio Nisaa FM et interview avec sa directrice, Mme Maysoun Odeh Gangat ;
- Rencontre avec M. Mohammed Najem, Conservatoire E. Said ;
- Rencontre avec M. Hazem al-Namla

#### Lundi 9 juillet :

- Jérusalem – rencontre avec M. Giancarlo De Picciotto et Mme Ragheda Andoni dans les bureaux de la DDC ;
- Betléhem – Visite au Conservatoire E. Said et interview avec M. Michele Cantoni, directeur académique des conservatoires nationaux de Palestine

#### Mardi 10 juillet :

- Jérusalem – avec Mme Nurit Braun, présidente de l'AAFJ et M. Nadim Sheiban, visite de la YMCA (Jérusalem Ouest) et du kindergarten d'été et interview de M. Y. Eisenberg et Mme J. Asaraf ; visite de l'école Hand-in-Hand et interview avec Mme Rebecca Bardach et M. Tsah Yahav ; visite Jerusalem Intercultural Centre et interview de son directeur, M. Hagai Agmon Snir.
- Ramallah – interview de M. Roland Steiniger, représentant de la Suisse auprès de l'Autorité palestinienne.
- Jérusalem – interview avec Fritz Frölich, consultant auprès de l'UNRWA.

#### Mercredi 11 juillet :

- journée consacrée à la visite de Neve Shalom-Wahat Salam. Visite de l'école et de la nouvelle bibliothèque ; interview de Mme Evi Guggenheim Shbeta, co-fondatrice de Neve Shalom et de M. Ahmad Hijazi, directeur académique.

#### Jeudi 12 juillet :

- Bethléhem – visite à la Hope Flowers School et interview de son co-directeur, M. Ibrahim Issa et du directeur académique, M. Mohammed Yousef.
- Jérusalem – visite du Conservatoire E. Said de Jérusalem Est et interview de M. Mohammed A'war, administrateur et directeur pour la collecte de fonds.

Vendredi 13 juillet :

- Tel Aviv – Itach-Ma’ak, rencontre et interview avec Mmes Sana Ibn Bari (représentante de l’association à Beer Sheva) et Leslie Benedikt (directrice, développement des ressources).
- Haïfa – Itach-Ma’ak, rencontre et interview avec Mmes Keren Shemesh Perlmutter, directrice de l’association et Samar Qudha Tannous, coordinateur des projets pour le nord d’Israël.

Samedi 14 juillet :

Voyage Jérusalem-Tel Aviv-Zürich-Genève.

### **Contacts et interviews en Suisse**

Avant et après la mission de terrain en Israël et dans les Territoires palestiniens, plusieurs contacts et interviews ont eu lieu en Suisse, pendant les mois de juin, juillet et août :

- avec les responsables de l'*Association des ami-e-s de la Fondation pour Jérusalem*, de la *Fondation Ardit*, de *Palestine Demain*, de *Surgir*, du *Tribunal Russell pour la Palestine*, et de *Womanity*.
- Avec des anciens responsables du bureau de la DDC à Jérusalem Est, notamment Mme A. Toni et M. M. Carera.
- Avec des fonctionnaires de la Ville de Genève ayant contribué au travail de la DGVS, en poste actuellement ou dans le passé (Mme N. Gressot et I. Roch Pentucci).
- Avec la directrice du Service de la coopération internationale du Canton de Genève et le directeur de la Fédération genevoise de coopération.

## **ANNEXE C**

### **Personnes rencontrées**

AGMON-SNIR, Hagai – Director of the Jerusalem Intercultural Centre, Jerusalem – [hagai@jicc.org.il](mailto:hagai@jicc.org.il)

ALONSO LORMAND, Maria Jesus – Directrice, Service de la solidarité internationale – Département de la sécurité, de la police et de l'environnement – République et Canton de Genève – [mariajesus.alonso-lormand@etat.ge.ch](mailto:mariajesus.alonso-lormand@etat.ge.ch)

AMBRUSTER, Deanna – responsable de programme de formation continue à NSWAS [deanna@oasisofpeace.org](mailto:deanna@oasisofpeace.org)

ANDONI, Ragheda – chargée de programme, Bureau de la coopération suisse à Jérusalem [ragheda.andoni@sdc.net](mailto:ragheda.andoni@sdc.net)

ARDITI, Metin – Directeur de la Fondation Ardit, Genève – [arditi@arditi.ch](mailto:arditi@arditi.ch)

AROUTOUNIAN, Eva – Directrice du Conservatoire de Musique de Genève - [eva.aroutunian@cmusge.ch](mailto:eva.aroutunian@cmusge.ch)

ASARAF, Jodie – Director of Development, Jerusalem International YMCA, Jerusalem – [jodie.asara@ymca.net](mailto:jodie.asara@ymca.net)

A'WAR, Mohammad – Director of Fundraising and Development, The Edward Said National conservatory of Music, East Jerusalem, Palestine – [mawar@ncm.birzeit.edu](mailto:mawar@ncm.birzeit.edu)

BARDACH, Rebecca – Director, Resource Development and Strategy, Hand in Hand : Centre for Jewish-Arab Education in Israel, Jerusalem – [rebecca@handinhand.org.il](mailto:rebecca@handinhand.org.il)

BENEDIKT, Leslie – Resource Development Director, Itach-Ma'ak, Tel Aviv.

BERTHOUD, Olivier – Secrétaire général de la Fédération genevoise de coopération, Genève – [olivier.berthoud@fgc.ch](mailto:olivier.berthoud@fgc.ch)

BRAUN, Nurit – Présidente de l'Association des Ami-e-s de la Fondation de Jérusalem, Genève – [braunnurit@hotmail.com](mailto:braunnurit@hotmail.com)

CANTONI, Michele – Directeur académique des Conservatoires de musique Edward Said de Palestine, Bethlehem – [pnmic.michele@gmail.com](mailto:pnmic.michele@gmail.com)

CARERA, Mario, ancien représentant de la DDC à Jérusalem Est – [mario.carera@eda.admin.ch](mailto:mario.carera@eda.admin.ch)

CHOCRON, Sandra, Vice-Présidente de l'Association des Ami-e-s de la Fondation de Jérusalem, Genève –

DE PICCIOTTO, Giancarlo – Directeur du Bureau de la DDC à Jérusalem Est – [giancarlo.depiciotto@sdc.net](mailto:giancarlo.depiciotto@sdc.net)

DI FELICE, Valentina – Womanity, Genève – [valentina@womanity.org](mailto:valentina@womanity.org)

DINKEL, Philippe – Directeur de la Haute école de musique de Genève – [philippe.dinkel@hesge.ch](mailto:philippe.dinkel@hesge.ch)

EISENBERG, Yossi – Deputy Director of Jerusalem International YMCA, Jerusalem – [yossi@ymca.org](mailto:yossi@ymca.org)

FROELICH, Fritz – consultant auprès de l'UNRWA, Jérusalem et ancien vice-directeur du Bureau de la DDC à Jérusalem Est - [F.FROEHLICH@unrwa.org](mailto:F.FROEHLICH@unrwa.org)

GRESSOT, Nathalie – Direction et secrétariat du Département de la culture et des Sports, Ville de Genève - [natalie.gressot@ville-ge.ch](mailto:natalie.gressot@ville-ge.ch)

GUGGENHEIM SHBETA, Evi – Directrice et co-fondatrice de Neve Shalom-Wahat Salam - [evi@nswas.info](mailto:evi@nswas.info)

GUTKNECHT, Margaretha – représentante de l'Association des ami(e)s de Neve Shalom-Wahat Salam à Bâle, Suisse – [mgutknecht@vtxmail.ch](mailto:mgutknecht@vtxmail.ch)

HIIJAZI, Ahmad - Academic Director of the School for Peace, Neve Shalom-Wahat Salam, Israel – [ahmad@nswas.info](mailto:ahmad@nswas.info) (\*)

IBN BARI, Sana – Attorney, Women Lawyers for Social Justice (Itach-Ma'ak), Beer Sheva, Israel – [ibnbari.s@gmail.com](mailto:ibnbari.s@gmail.com)

ISSA, Ibrahim – Co-director of the Hope Flowers Center for Community Development, Bethlehem, West Bank – [hopeflowers@palnet.com](mailto:hopeflowers@palnet.com)

MAUDET, Henri – Secrétaire de l'Association des Ami-e-s de la Fondation de Jérusalem, Genève – [henri@maudet.ch](mailto:henri@maudet.ch)

MICHEL, Marie-Paule – Présidente de Palestine Demain, Genève – [mppm1@bluewin.ch](mailto:mppm1@bluewin.ch)

NOTARI VISCHER Antonella – Directrice de Womanity, Genève – [antonella@womanity.ch](mailto:antonella@womanity.ch)

NAJEM Mohammed – clarinettiste, Conservatoire E. Said, Ramallah – [mohamednajem@gmail.com](mailto:mohamednajem@gmail.com)

---

(\*) M. Hijazi est tragiquement décédé à Zanzibar pendant le mois d'août dans un accident de voiture.

QUDHA TANNOUS, Samar – Advocate and Mediator, Women Lawyers for Social Justice (Itach-Ma'ak), Haifa, Israel – [samar21qt@gmail.com](mailto:samar21qt@gmail.com)

ODEH GANGAT Maysoun – Directrice de Radio NISAA FM, Ramallah, Palestine – [m.gangat@radionisaa.ps](mailto:m.gangat@radionisaa.ps)

ROCH PENTUCCI, Isabelle – Administratrice, Département de la cohésion sociale et de la solidarité – Ville de Genève – [Isabelle.Roch-Pentucci@ville-ge.ch](mailto:Isabelle.Roch-Pentucci@ville-ge.ch)

SCHNEBLI, Tobia – Tribunal Russell pour la Palestine – [tobia.schnebli@bluewin.ch](mailto:tobia.schnebli@bluewin.ch)

SHEMESH-PERLMUTTER, Keren – Director of Women Lawyers for Social Justice (Itach-Ma'ak), Tel Aviv, Israel – [keren@itach.org.il](mailto:keren@itach.org.il)

SHEIBAN, Nadim – Coexistence and Community Projects’ Manager, The Jerusalem Foundation, Jerusalem - [nadims@jfjlm.org](mailto:nadims@jfjlm.org)

STEINIGER, Roland – Representative, Office of Switzerland to the Palestinian Authority, Ramallah – [roland.steiniger@eda.admin.ch](mailto:roland.steiniger@eda.admin.ch)

THIBAULT, Jacqueline – Directrice de la Fondation SURGIR, Grand-Saconnex, Genève et Lausanne – [office@surgir.ch](mailto:office@surgir.ch)

TONTI, Annick – ancienne représentante de la DDC à Jérusalem Est et ancienne directrice de la section MENA, DDC, Berne – [annick.tonti@usi.ch](mailto:annick.tonti@usi.ch)

YAHAV, Tsah – Education and coexistence Program Coordinator, The Jerusalem Foundation, Jerusalem – [tsahy@jfjlm.org](mailto:tsahy@jfjlm.org)

YOUSEF, Mohammad – Academic Director of the Hope Flowers School, Bethlehem, West Bank – [hopeflowers@palnet.com](mailto:hopeflowers@palnet.com)

## ANNEXE D

### Matrice SWOT / FFOM

		Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Origine interne (organisationnelle)	Forces	Faiblesses	
	S Strengths	W Weaknesses	
Origine externe (origine = environnement)	Opportunités	Menaces	
	O Opportunities	T Threats	

## **ANNEXE E**

### **Fiches descriptives des associations concernées pas l'évaluation**

Ces fiches comportent un descriptif des associations suisses et de leurs partenaires en Israël et/ou dans les TP. Pour chaque association, nous avons présenté un bref historique, les principales activités actuelles.

**ASSOCIATION DES AMI(E)S DE LA FONDATION DE JERUSALEM (AAFJ)**  
**YMCA / FONDATION DE JERUSALEM (FJ) / ECOLE ‘JARDINS DE LA PAIX’**

L'**AAFJ** est née à Genève en décembre 2011, avec un siège officiel sis au cabinet d'avocats de Me Rudermann. La création de l'association répond aux exigences du nouveau règlement d'application du fond de solidarité de la Ville de Genève, qui exige une présence officielle des associations porteuses de projets dans le Canton. Mais les activités de coopération avec la FJ et la YMCA ont été déjà engagées depuis plusieurs années.

La **FJ** a été créée à Jérusalem il y a plus de 40 ans par Teddy Kollek, premier maire de la Ville sainte après la guerre de 1967. Le but de la FJ est de contribuer au développement d'une ville florissante sur le plan économique et culturel, et d'une société ouverte en répondant aux besoins de ses habitants et en assurant le bien-être.

Plus de deux tiers de ses investissements sont concentrés dans les programmes, dont 36% dans les projets culturels, 13% dans les projets de coexistence et plus de 50% dans des projets communautaires. Le tiers restant des investissements concerne la construction, la préservation et la rénovation. L'excellent site web de la Fondation offre une vue globale et détaillée d'un nombre impressionnant de programmes réalisés et en cours.

La Fondation reçoit plus de 90% de ses financements par des associations privées, des mécènes et des fondations en Israël et à l'étranger (dont environ 40% des USA). En 2010, par exemple, la FJ a levé plus de 26 millions de dollars de fonds pour ses projets. Le gouvernement israélien et la municipalité de Jérusalem contribuent également au budget de la FJ.

L'école « **Jardins de la paix** » Earna D. Leire est sise dans les locaux de la **YMCA International à Jérusalem Ouest**<sup>21</sup>. Crée en 1981, l'école est devenue en 1992, la première école maternelle multiculturelle et bilingue à Jérusalem. Le programme de l'école est basé sur les principes de respect mutuel et de diversité culturelle. Composée de 7 classes, l'école accueille actuellement 110 enfants âgés de 1 à 5 ans de toutes confessions – juifs, musulmans et chrétiens – et de tous les quartiers de Jérusalem. Ces derniers apprennent le respect mutuel en se familiarisant à la religion et à la culture de chacun. Durant la célébration des fêtes religieuses, les membres de la famille sont invités afin de découvrir les traditions vestimentaires et culinaires de chacun.

La Fondation de Jérusalem et le YMCA International, offrent aux enfants défavorisés un enseignement de qualité, basé sur la coexistence, la tolérance, la découverte de l'autre et le respect mutuel. L'octroi de subventions pour les frais de scolarité, est la clé à la réalisation de ce projet, soutenu depuis 1996 par la mairie de Genève à l'initiative de M. M. Rossetti (maire de la Ville de Genève de 1990 à 1999).

---

<sup>21</sup> A remarquer que le YMCA de Jérusalem Est, tout en portant le même acronyme, est une association dont l'histoire et les objectifs de travail actuel diffèrent fortement de ceux de la YMCA à l'Ouest.

**FONDATION INSTRUMENTS DE LA PAIX /**  
**EDWARD SAID PALESTINIAN NATIONAL CONSERVATORY OF MUSIC (ESPNCM)**

La **Fondation Instruments de la Paix** a été créée en octobre 2009 à Genève. Elle est co-présidée par Metin Arditi homme d'affaires et écrivain suisse, président de la Fondation de l'OSR (principal bailleur de fonds) et Elias Sanbar, ambassadeur de Palestine à l'UNESCO, Paris.

La Fondation a signé, en décembre 2011, un accord de coopération quadripartite d'une durée de trois ans avec la Conservatoire de musique de Genève (CMG), la Haute école de musique de Genève (HEM-GE) et l'ESPNCM. Dans ce cadre, le jury du concours national annuel de musique en Palestine est en partie constitué de professeur du CMG ; un professeur chef d'orchestre du CMG dirige la Jerusalem Children Orchestra ; le CMG et la HEM-GE proposent aux enseignants de l'ESPNCM de stages de formation continue ; le CMG contribue à la création d'un cursus d'initiation musicale et de chant choral pour les enfants ; l'ESPNCM accueille des stagiaires de la HEM-GE. Le financement des diverses activités est principalement assuré par la Fondation, y compris l'achat éventuel d'instruments de musique et de matériel didactique. La Fondation invite aussi des musiciens palestiniens à Genève, pour la 'Fête de la musique' au printemps de chaque année.

L'ambition des débuts, à savoir développer une coopération dans le TP et en Israël, pour contribuer au renforcement de l'identité culturelle des deux peuples et créer des ponts à travers des activités musicales, a été modifiée. Etant donnée la situation asymétrique entre les parties en conflit, la Fondation a décidé de concentrer ses efforts du côté palestinien et suspendre pour le moment la coopération avec une école de musique en Israël, identifiée comme partenaire possible.

Créé en 1993, l'**ESPNCM**, actuellement dirigé par M. S. Khoury, a ouvert sa première branche à Ramallah, avec 40 étudiants et 4 professeurs. Suite aux fortes demandes, d'autres branches ont ensuite été ouvertes à Bethlehem, Naplouse et Jérusalem. Le conservatoire projette l'ouverture de deux nouvelles branches à Jéricho et à Gaza. Il compte aujourd'hui plus de 1000 étudiants ; un tiers des enseignants sont à présents des non-nationaux. Appelé à l'origine 'Conservatoire palestinien de musique', en 2004 il est devenu l'ESPNCM, à la mémoire du célèbre intellectuel palestinien.

Depuis ses débuts, l'ESPNCM a pu compter sur une aide financière importante de la DDC et du SIDA (l'agence de coopération au développement suédoise), qui contribuent en grande partie aux bourses d'études des jeunes musiciens. Le curriculum d'études comporte trois niveaux, pour une durée totale de 8 ans d'études. Un accord récent avec l'Université de Bir Zeit, permet aux étudiants de poursuivre au niveau universitaire pour l'obtention d'un bachelor.

Organe de révision des comptes pour la Fondation est Pricewaterhouse Coopers SA ; pour l'ESPNCM,

## FONDATION SURGIR / ITACH-MA'AK

Crée en 2001 à Lausanne, la **Fondation Surgir** conduit des actions de plaidoyer au niveau international et promeut des programmes de prévention contre la violence à l'égard des femmes, en particulier les mariages forcés et les crimes d'honneur. Dans les cas extrêmes, la Fondation organise également des programmes de sauvetage (exfiltration) en Europe. Surgir est également dotée du statut consultatif au Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). A Genève, la Fondation dispose d'un bureau au Centre œcuménique des Eglises.

Ses principales activités ont lieu en Suisse et en Europe, en Inde et au Moyen-Orient (Israël, TP, Jordanie). Avec l'Association SAWA, Surgir a développé dans les TP un programme de sensibilisation et de formation pour améliorer le dialogue entre les enfants et les parents palestiniens. En Israël, le partenaire privilégié de la Fondation est Itach- Ma'ak.

**Itach-Ma'ak** (dont l'intitulé bilingue en hébreu et en arabe signifie ‘avec toi’) est une association israélienne créée en 2001 composée de juristes femmes israéliennes, juives et arabes, chrétiennes et musulmanes, ainsi que d'un réseau de collaborateur(trice)s, militant(e)s des droits humains et travailleur(euse)s sociaux sur le terrain. Le noyau central des juristes est composé de onze membres avec des bureaux à Beersheva, Tel Aviv et Haifa.

L'association a développé plusieurs programmes :

- soutien aux femmes druzes divorcées dans les villages arabes du nord d'Israël, y compris des ateliers de formation à l'intention d'avocats et de chefs religieux ;
- programmes de prévention des crimes d'honneur, en particulier dans les communautés bédouines du Negev, dans le sud du pays ; aide directe aux personnes menacées à travers de lignes téléphoniques d'aide, de conseils psychologiques, médicaux et légaux ;
- programmes de sensibilisation et plaidoyer contre les mariages précoces et pour l'information des droits des jeunes femmes (à la fois après des communautés arabes et juives orthodoxes) ;
- aide aux femmes israéliennes juives qui ont subi des violences pendant leur service militaire obligatoire.

Itach-Ma'ak conduit régulièrement des études, recherches-action (sur le plan sociologique, psychologique et juridique), ainsi que des évaluations relatives aux projets/programmes entrepris avec ses partenaires sur le terrain.

Parmi les principaux **bailleurs de fonds** qui contribuent au budget de la Fondation Surgir et qui figurent dans le bilan financier 2010 : la Loterie Romande (20%), contributions FEDEVACO/DDC (25%), dons privés (33%). Réviseur de comptes : Intermandat, Lausanne. En ce qui concerne Itach-Ma'ak, 2/3 de ses fonds proviennent des USA (dons et fondations privées)

## NEVE SHALOM / WAHAT SALAM (NSWS)

L’Oasis de la paix est un village en Israël, situé à mi-chemin entre Tel Aviv et Jérusalem. Construit au début des années 1970 sur des terres louées au Monastère de Latroun adjacent, il est actuellement habité par une soixantaine de familles, israéliennes d’origine juive et palestinienne, représentées en nombre paritaire, de confession judaïque, musulmane et chrétienne. Fondée par Bruno Hussar –juif égyptien converti au catholicisme, citoyen israélien et consacré prêtre dans l’ordre des Dominicains- la communauté s’est donnée comme objectif la création d’un partenariat pacifique entre Juifs et Palestiniens, qui tout en vivant ensemble, seraient restés fidèles à leur foi, ainsi qu’à leur tradition en respectant celles des autres.

Le rêve des pionniers est devenu réalité. Après la fondation d’une garderie pour les enfants de trois mois à deux ans, les membres de la communauté ont bâti un jardin d’enfants (pour les 2-4 ans et les 4-6 ans), ensuite une école primaire (programme de six ans) reconnue par le Ministère de l’éducation israélien. La rentrée 2003 a vu l’ouverture de la classe ‘collège’, première étape d’une future ‘Junior High School’, qui prolonge le cycle éducatif de trois ans.

Parmi les principes clé du système éducatif :

- instruction dans les deux langues (hébreu et arabe) dès le jardin d’enfants ;
- égale participation de Juifs et Palestiniens dans la gestion de l’enseignement ;
- insistance sur l’identité de l’enfant sous tous ses aspects : culture, langue, littérature ;
- enseignement aux enfants de leurs cultures et traditions respectives ;
- aménagement d’un cadre de vie quotidienne continu et naturel, favorisant les rencontres des enfants des deux peuples.

Depuis 1979, un rôle essentiel dans le travail éducatif de NSWS est joué par l’Ecole de la Paix, qui organise des programmes variés de rencontres entre Juifs et Palestiniens, visant à promouvoir la connaissance, la compréhension et les dialogue entre les deux peuples. Enfin, la *Doumia-Sakinah*, centre spirituel pluriel, propose des programmes multiconfessionnels dans un esprit oecuménique.

La *Bibliothèque Fred Segal Amitié et Paix* récemment achevée et à laquelle a participé la DGVS avec un soutien financier, constitue la pierre angulaire du développement d’un ‘Campus de la paix’. La bibliothèque constitue une des rares bibliothèques en Israël spécialisées en matière de paix et conflit, dans une perspective locale et globale. La direction de NSWS est actuellement en passe de finaliser des accords pour des programmes de master professionnalisants en étude de la paix et des conflits avec l’Université de Boston (USA).

Le livre sur l’éducation à la paix écrit en 2004 par M. Eckmann, contient un chapitre consacré à une synthèse des approches psychopédagogiques utilisées à NSWS. Le rapport triennal (2009-2011) de l’Ecole de la paix, offre une présentation détaillée des divers programmes de rencontres et de formation continue offerts par le centre.

NSWS est représentée en Suisse par l’Association des ami(e)s de NSWS à Bâle.

## PALESTINE DEMAIN / HOPE FLOWERS' SCHOOL

Créée à Genève en août 2006, l'Association **Palestine Demain** a pour but de soutenir des projets éducatifs oeuvrant pour la paix dans les TP. Depuis six ans, elle organise chaque année une soirée de gala (financée par la Ville de Genève), dont les fonds sont envoyé à son principal (sinon unique, du moins pour le moment) partenaire en Palestine, la Hope Flowers' School

La **Hope Flowers' School** a été fondée en 1984 à Khader, près de Bethlehem par Hussein Issa, réfugié palestinien (né en 1947 à Ramleh, près de Tel Aviv) ayant grandi dans le camp de réfugiés de Deheisheh. A sa mort, en 2000, la direction de l'école a été assurée par son fils Ibrahim, ingénieur mécanique de formation. Depuis les Accords de Oslo, l'école se trouve dans la zone 'C', à savoir en territoire palestinien sous contrôle de l'armée israélienne<sup>22</sup>. Son emplacement n'est pas sans poser problème quant à l'accès d'étudiants qui viennent des zones A et B, en particulier lorsque la tension monte avec l'autorité occupante.

Au fil du temps, l'école a développé diverses activités et plusieurs programmes extra-scolaires, notamment :

- d'appui psycho-social aux enfants et aux enseignants ;
- d'encadrement de jeunes adultes pendant l'été (pour travail de volontariat dans leurs communautés) ;
- de formation continue dans le domaine de l'éducation à la paix (en particulier pour les instituteurs de l'UNRWA) ;
- de dialogue interreligieux entre Palestiniens (musulmans et chrétiens) et Israéliens juifs (à travers *Israeli Interfaith Encounter Association*).

L'école compte sur l'appui de bailleurs de fonds internationaux, notamment Palestine demain, mais aussi les *US Friends of Hope Flowers School* et *Hope Flowers UK* deux associations du monde anglophone qui contribuent en particulier à lever des fonds pour le paiement des bourses d'études des étudiants. SOML, une association caritative hollandaise, contribue aussi au budget de l'école.

Depuis le début de la deuxième Intifada, les quelques élèves israéliens qui fréquentaient l'école ne peuvent (ou veulent) plus y accéder.

Le budget de la Hope Flowers' School est régulièrement audité par BDO Palestine – Public Accountants

---

<sup>22</sup> Depuis la signature à Washington en septembre 1993 des Accords dit d'Oslo (car négociés dans le secret avec la médiation norvégienne), les TP ont été divisés administrativement en trois zones, appelées 'Area A, B et C'. Les zones A (22% environ de la Cisjordanie) comprennent la majorité des agglomérats urbains et sont supposés être sous la juridiction exclusive de l'AP ; les zones B (18%) sont à administration mixte, israélienne et palestinienne ; les zones C (60%), principalement des régions rurales, sont administrées pour les questions de sécurité par l'armée israélienne.

## WOMANITY FOUNDATION / RADIO NISAA FM

La **Fondation Womanity** (connue jusqu'en 2011 sous le nom *Smiling Children Foundation*), avec siège à Genève, a été fondée en 2005 par Yann Borgstedt. Parmi les principaux objectifs de la Fondation :

- l'appui aux femmes et aux jeunes filles dans l'accès à une éducation et à des cours de formation continue de qualité ;
- la promotion de programmes de création d'emplois et d'opportunités de carrière pour les femmes, en particulier à travers l'entreprenariat social (programme 'Women Change Makers') ;
- le soutien aux projets visant la promotion des femmes dans les espaces publics (institutions politiques, économique et sociale)

Depuis sept ans, la Fondation est intervenue en Afghanistan, au Maroc, en Haïti, Israël et dans les TP.

**Radio Nisaa FM** est le principal partenaire de la Fondation dans les TP. Fondée fin 2009, la radio se définit comme la première radio commerciale en arabe pour les femmes du Moyen-Orient, dont les programmes peuvent être suivis en directe (ou podcastés) sur son site web. Elle est actuellement la 5<sup>ème</sup> radio la plus écoutée en Cisjordanie.

Son ambition a été de produire des programmes conçus par des femmes pour des femmes arabophones de différentes générations, statut social et distance géographique, pour fournir une plateforme d'information et discussion sur des thèmes culturels, sociaux, économique, ou encore relatifs à l'environnement. Elle a commencé à diffuser ses programmes en juin 2010.

Un staff de 11 personnes, y compris la directrice, Mme Maysoun Odeh Gangat, assure le management des programmes et l'administration de la radio. Plusieurs jeunes stagiaires, dont le nombre fluctue selon les mois, complètent le dispositif.

La radio est officiellement enregistrée comme une société privée, NISAA Broadcasting Radio Company, basée à Ramallah et dont la Fondation Womanity possède 49% du capital. Le budget annuel de la radio est d'environ US\$ 300'000, régulièrement audité par Ernst & Young.

## **ANNEXE F**

### **Sites web**

Association Palestine Demain - <http://palestinedemain.org/>

Bureau de la Coopération suisse pour Gaza et la Cisjordanie – [www.swiss-cooperation.admin.ch/gazaandwestbank](http://www.swiss-cooperation.admin.ch/gazaandwestbank)

Bureau de la Représentation suisse auprès de l’Autorité palestinienne à Ramallah – [www.eda.admin.ch/ramallah](http://www.eda.admin.ch/ramallah)

Fondation SURGIR – [www.surgir.ch](http://www.surgir.ch)

Hand in Hand : Centre for Jewish-Arab Education in Israel – [www.handinhandk12.org](http://www.handinhandk12.org)

Itach-Ma'ak : Women Lawyers for Social Justice – [www.itach.org.il](http://www.itach.org.il)

The Jerusalem Foundation - [www.jerusalemfoundation.org](http://www.jerusalemfoundation.org)

Neve Shalom-Wahat Salam – <http://nswas.org>

Radio NISAA FM – [www.radionisaa.net](http://www.radionisaa.net) / [www.radionisaa.ps](http://www.radionisaa.ps)

The Edward Said Palestinian National Conservatory of Music – <http://ncm.birzeit.edu>

The Hope Flowers School – [www.hope-flowers.org](http://www.hope-flowers.org)

The Jerusalem Intercultural Center – <http://jicc.org.il>

YMCA (Young Men's Christian Association), Jerusalem – [www.jerusalemymca.org](http://www.jerusalemymca.org)

WOMANITY – [www.womanity.org](http://www.womanity.org) / [www.smilingchildren.org](http://www.smilingchildren.org)

## ANNEXE G

### Documents consultés

ALSAH, 2011, *Impact Assessment of the ESNCM Music Programs*, March, 55pp.

BOCCO, R. & TAIANA, P., 2010, *The German Peace Civil Service (ZFD) in Israel and Palestine*. Evaluation Report for the BMZ, German Ministry of Foreign Affairs, Bonn and IHEID-CCDP, Geneva, 88pp.

BOCCO, R., 2011, « Pratiques des lieux, logiques des pouvoirs : une lecture foucaudienne des espaces israélo-palestiniens », in : *A l'Ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, S. Latte Abdallah et C. Parizot (edS.), Arles, Actes Sud, pp. 283-304.

BRYNEN, R., 2005. “Donor Aid to Palestine: Attitudes, Incentives, Patronage and Peace”, in: *Aid, Diplomacy and Facts on the Ground*, M. Keating, A. Le More & R. Lowe (eds). London, Chatham House, Royal Institute for International Affairs, pp. 129-142.

B'TSELEM, 2011, *Land Expropriation and Settlements*. Jerusalem, The Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories (see : <http://www.btselem.org/settlements> )

CHAITIN, J., 2011, *Peace-building in Israel and Palestine. Social Psychology and Grassroot Initiatives*. London, Palgrave Macmillan.

CHALLAND, B. 2010, *Coming Too Late? The EU's Mixed Approaches to Transforming the Israeli-Palestinian Conflict*. MICROCON Policy Working Paper 12, Brighton: MICROCON.

CUHADAR, E. & HANAFI, S., 2010. “Israel and Palestine: Civil Societies in Despair”, in : *Civil Society and Peacebuilding*, Th. Paffenholz (ed.), Boulder, Lynne Rienner (ed.) pp. 207-233.

DUMPER, M. & PULLAN, W., 2010. *Jerusalem: The Cost of Failure*. London, Chatham House, The Royal Institute of International Affairs, MENA Program, February, 16pp.

ECKMANN, M., 2004. *Identités en conflit, dialogue des mémoires. Enjeux identitaires dans les rencontres intergroupes*. Genève, Editions de l’Institut d’études sociales.

GATTERMANN, M., 2011, *Traumatic experiences in Palestine. The post-traumatic stress disorder between the responsibility to protect and the pitfalls of de-politisation*. Ramallah, Rosa Luxemburg Stiftung.

GERSTER, K.A. & BAUMGARTEN, H., 2011, *Palestinian NGOs and their cultural, economic and political impact in Palestinian society*. Ramallah, Rosa Luxemburg

Foundation, 11pp.

GORDON, N., 2008, *Israel's Occupation*. Berkeley, University of California Press.

HALPERIN, E., BAR-TAL, D., SHARVIT, K., ROSLER, N., RAVIV, A., 2010, "Socio-psychological implications for an occupying society: The case of Israel", in : *Journal of Peace Research*, vol. 47(1), pp. 59-70.

ICG (International Crisis Group), 2012a, *The Emperor has no clothes : Palestinians and the end of the Peace Process*, Middle East Report n°122, 7 May.

ICG, 2012b, *Light at the end of their Tunnels ? Hamas and the Arab Uprisings*, Middle East Report n°129, 14th August.

KAUFMAN, E., SALEM, W. & VERHOEVEN, J., 2006, « Introduction », in : E. Kaufman, W. Salem, & J. Verhoeven (eds.), *Bridging the Divide. Peacebuilding in The Israeli-Palestinian Conflict*. Colorado, Lynne Rienner Publ.

KEENAN, Th & WEIZMAN, E., 2010, « Israel : the Third Strategic Threat », in : *Open Democracy*, (voir <http://www.opendemocracy.net/thomas-keenan-eyal-weizman/israel-third-strategic-threat>)

IBN BARI, S., 2012, *Conspiracy of Silence : Domestic Violence against Arab Bedouin Women in the Negev*. Report on Violence against Bedouin Women. Beersheva, March (unpublished).

ILANI, A., 2012, *Evaluation of Women Legal Leaders' Projects of the NGO Itach-Maaki Women Lawyers for Social Justice*. Haifa, May (unpublished).

(The) JERUSALEM FOUNDATION, 2011, Culture, Coexistence, Community. Annual Report 2010.

LE MORE, A., 2008. *International Assistance to the Palestinians after Oslo. Political Guilt, Wasted Money*. London, Routledge.

LEVINSON, Chaim et ZARCHIN, Tomer, 2012, « Panel: Israel is not an occupier; outposts are legal», in : *Haaretz*, Tuesday, July 10.

LIVNEH, Neri, 2012, « Interview to Zahava Gal-On », in : *Haaretz Magazine*, July 13.

NEAR EAST CONSULTING, *Evaluation for Radio 96 Nisaa FM in Ramallah, Nablus, and Jerusalem*. Ramallah, 39pp.

RAHMAN, O., 2012. "Co-existence Vs. Co-resistance: A Case Against Normalization." in : *+972 Magazine*, January 3. ( <http://972mag.com/co-existence-vs-co-resistance-a-case-against-normalization/32076/> ).

PELED ELHANAN, N., 2012, *Palestine in Israeli School Books. Ideology and Propaganda in Education*. London, Tauris.

SABELLA, B., 2011, *Dialogue is nice, but it doesn't bring peace*. Ramallah, Rosa Luxemburg Foundation, 3pp.

SDC (Swiss Agency for Development and Cooperation), 2010, *Cooperation Strategy : Occupied Palestinian Territory, 2010-2014*, Berne, 29pp.

SIGNORES, A., 2011, « Territoires palestiniens : impasses sur tous les fronts », in : *Afrique du Nord, Moyen-Orient. Révolutions civiques, bouleversements politiques, ruptures stratégiques*, F. Charillon et A. Dieckhoff (eds.). Paris, La Documentation Française, pp.57-70.

SIPU International (Swedish Institute for Public Administration), 2007, *A Study of Swedish Support to Culture in the West Bank and Gaza*. Stockholm, November, 38pp.

TURNER, M., 2011, « Creating ‘Partners for Peace’: The Palestinian Authority and the International Agenda of Statebuilding », in : *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 5, n°1, pp.1-21.

TURNER, M., 2012, « Complicity and Desire in the oPt Official Peacebuilding Ideology. Paper presented at the conference « New Frontiers of Peacebuilding », University of Manchester, Humanitarian and Conflict Response Institute, September, 12pp.

WAHAT AL-SALAM / NEVE SHALOM, 2012, *School for Peace*. Triennal Report 2009-2011.